

Réf: Dossier 175162

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE D'ELECTRICITE ET DE  
TELECOMMUNICATION ET D'INFORMATIQUE GENIE INDUSTRIELLE »  
en abrégé « SETIGI »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
NORD-EST SICOI TERMINUS 05 10 BP 142 ABIDJAN 10  
LOT 450, Lot 450, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 25/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'ELECTRICITE ET DE  
TELECOMMUNICATION ET D'INFORMATIQUE GENIE  
INDUSTRIELLE » en abrégé « SETIGI »

Objet : La société a pour objet COTE D'IVOIRE :  
ELECTRICITE : tous travaux d'électrification  
rurale, électricité bâtiment  
TELECOMMUNICATION : tous travaux de  
télécommunication réseau, et  
maintenance réseau  
INFORMATIQUE.' vente de matériel informatique,  
réalisation de system  
informatique, et maintenance informatique  
GENIE INDUSTRIELLE : tout type de travaux  
industriels

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
NORD-EST SICOI TERMINUS 05 10 BP 142 ABIDJAN 10  
LOT 450, Lot 450, Ilot ND

Dirigeant(s) M SYLLA OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00226 du 12/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02908/GTCA/RC/2023 du 12/01/2023

